



Direction des Services du Cabinet
Pôle communication
interministérielle

Tarbes, le 17 septembre 2015

2015-074

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS ET DES DEMANDEURS D'ASILE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES NOMINATION D'UNE COORDINATRICE DEPARTEMENTALE

Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc a réuni ce jour, à la préfecture, les représentants des collectivités locales, des bailleurs, du monde associatif afin de faire le point sur l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés dans le département, en présence de Jean Glavany et Janine Dubié, Députés des Hautes-Pyrénées et de Michel Péliou, Président du Conseil départemental.

Face à l'afflux de personnes quittant les zones de guerre du Moyen Orient, la France a pris l'engagement d'accueillir 30 000 réfugiés en deux ans. Le ministre de l'intérieur a réuni les maires samedi dernier. Il y a rappelé qu'il s'agissait d'une responsabilité de l'Etat et que cet accueil devait se faire, en lien avec l'ensemble des acteurs, de façon organisée et structurée.

S'agissant des Hautes-Pyrénées, Mme la Préfète a désigné Catherine Famose, Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, en tant que coordinatrice départementale. Elle rassemblera les propositions d'accueil et d'hébergement qui peuvent être faites par les collectivités ou les particuliers. Elle veillera à la mise en réseau des différents intervenants, afin de s'assurer des conditions d'une intégration réussie ; apprentissage de la langue française, scolarisation, accompagnement social.

Une adresse mail est dédiée, à partir d'aujourd'hui, à l'accueil des réfugiés : ddcsp-refugies@hautes-pyrenees.gouv.fr

C'est à cette adresse que toutes les propositions d'hébergement ou de contributions à l'accueil peuvent d'ores et déjà être adressées.